

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE
UFR STAPS

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

COLLÈGE DES PERSONNELS BIATSS

SCRUTIN DU 30 novembre 2021

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote le 1er décembre 2021

Date de proclamation des résultats : Vendredi 3 décembre 2021

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	2
Inscrits	31
Votants	19

Taux de participation (Votants / Inscrits)	61,29%
--------------------------------------------	--------

Suffrages à déduire	1
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	18
------------------------------	----

Quotient électoral	9
(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Liste "Les BIATSS des STAPS Dijon"	18	2	0	0	2
Total	18	2	0	0	2

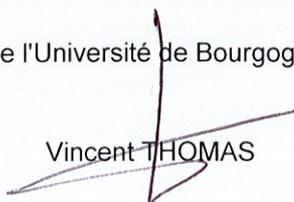
B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

	Élues :
Liste "Les BIATSS des STAPS Dijon"	Élise BAVEREL Florence WAKRIM

Fait à Dijon, le 3 décembre 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Vincent THOMAS



Les membres du Comité électoral consultatif,

